

## RELEVÉ DE DÉCISIONS DU 27 SEPTEMBRE 2023

**Prise de parts SCIC villages vivants :** Le conseil municipal approuve l'entrée au capital de la SCIC Villages Vivants et désigne Mr Patrick ROCHE en qualité de représentant permanent de la commune du Monastier-sur-Gazeille auprès de la SCIC Villages vivants

**Subvention Association Le 59 :** Le conseil municipal approuve le versement d'une subvention à l'association 'Le 59' pour l'entrée au capital de la future SCIC le 59' et désigne M. Patrick ROCHE en qualité de représentant permanent de la commune du Monastier-sur-Gazeille auprès de la future SCIC Le 59 ;

**Création d'un budget annexe – îlot de revitalisation 59 rue Saint Pierre :** Le conseil municipal approuve la création d'un budget annexe concernant l'îlot de revitalisation du 59 Rue St Pierre.

**Subvention Comité des Jeunes :** Le conseil municipal approuve le versement d'une subvention exceptionnelle au Comité des Jeunes correspondant à une participation à la réalisation des chars de la vogue.

**Mise en vente d'une partie des locaux du service technique :** Le conseil municipal approuve le principe de mise en vente d'une partie du local des services techniques et le cahier des charges précisant toutes les modalités de cette mise en vente.

**Offre achat SCP Vétérinaires :** Le conseil municipal approuve l'offre de la SCP vétérinaires pour l'acquisition du local de stockage communal situé à proximité immédiate du cabinet.

**Mise en vente de divers biens mobiliers :** Le Conseil Municipal approuve la mise en vente de la bascule située au marché aux bestiaux, de barrières et du camion IVECO Amplyrol.

**Achat cabane pour les jardins partagés :** Le conseil municipal approuve l'acquisition d'une cabane de jardin pour un montant à installer aux jardins partagés.

**Convention passage canalisations en terrain privé – Impasse La Soucheire :** Le conseil approuve la convention présentée concernant l'installation de réseaux eau et assainissement en terrain privé.

**Vente maison Allée Louis Arcis :** Le conseil municipal approuve la vente d'une maison située au Pont de l'Estaing.

**Approbation de la charte Qualité des réseaux d'Assainissement de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne :** Le conseil municipal approuve cette charte qui relate les diverses bonnes pratiques à adopter dans le cadre de la réfection des réseaux assainissement.

**Approbation APS Abbatiale avec réserves :** Le conseil municipal approuve l'avant-projet sommaire présenté avec quelques réserves

**Etude diagnostic du château :** sur les conseils de la DRAC, le conseil municipal approuve le principe de lancement d'une étude diagnostic concernant les désordres structurels du Château Abbatial.

**Modification horaire poste Chef de projet 'Petites villes de demain' :** Le conseil municipal approuve la modification horaire du poste de 'Chef de Projet Petites villes de demain' à temps non complet.

Prochain Conseil Municipal le 16 novembre 2023 à 20 heures.